


DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 99_DE-030-213003346-20230321-2023_02_02-

Séance du 21/03/2023

Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	21	26
Date convocation 15/03/2023		
Date Publication 27/03/2023		
N° Délibération 2023-02-02		
Secrétaire Séance Sophie MARINOPOULOS		

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 21 mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'UZES régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle Racine en Mairie d'Uzès, sous la présidence de M. Jean-Luc CHAPON, Maire d'Uzès.

M. Jean-Luc CHAPON, Maire d'Uzès, ne prenant pas part au vote quitte la séance.

M. Olivier CLEMENT rejoint la séance à 18 heures.

Présents : M. Fabrice VERDIER, Mme Marie-Françoise VALMALLE, M. Jacques CAUNAN, Mme Muriel BONNEAU, M. Thierry de SEGUINS COHORN, M. Bernard POISSONNIER, Mme Sophie MARINOPOULOS, M. Gérard BONNEAU, Mme Laurence JACQUEMART, M. Franck SEROPIAN, M. Jérôme AUJOLAT, M. Olivier CLEMENT, Mme Anne-Sophie LAUTHIER, M. Guy ATTIGUI, Mme Sandra ROLLET, M. Julien HURARD, Mme Hélène GILET, Mme Amandine BRUNEL, M. Christophe CAVARD, M. Simon SUBTIL, Mme Lydie PASTRE DEFOS DU RAU.

Absents représentés : Mme Fanny CABOT (pouvoir à M. Gérard BONNEAU), Mme Isabelle VILLEFRANCHE (pouvoir à Mme Sandra ROLLET), Mme Sylvie LOPEZ (pouvoir à M. Fabrice VERDIER), M. Romain BETIRAC (pouvoir à M. Guy ATTIGUI), Mme Delphine DEJEAN (pouvoir à M. Christophe CAVARD)

Absents non représentés : M. Jean-Luc CHAPON, Mme Séverine PEUCHERET, M. Jérôme MAURIN.

Objet : Comptes administratifs 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-31 et L. 2121-14,

Vu le vote des budgets primitifs de l'exercice 2022 en date du 29/03/2022,

Vu la Commission des Finances en date du 14/03/2023

Sous la présidence de Monsieur Fabrice VERDIER, le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément à l'article L2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du Compte administratif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ :

- Adopte le Compte Administratif 2022 du budget de la ville d'UZES (cf. tableau ci-joint),
- Adopte le Compte Administratif 2022 du budget du service des eaux de la ville d'UZES (cf. tableau ci-joint),
- Adopte le Compte Administratif 2022 du budget du service assainissement de la ville d'UZES (cf. tableau ci-joint),
- Adopte le Compte Administratif 2022 du budget annexe « ZAC MAYAC » (cf. tableau ci-joint),
- Adopte le Compte Administratif 2022 du budget annexe « ZAC DE MEZE » (cf. tableau ci-joint),

Sophie MARINOPOULOS
Secrétaire de séance

Jean-Luc CHAPON
Maire d'Uzès

